



Akita Américain Club de France
et Chiens de Thaïlande et de Taïwan

Club de Race officiel affilié à la S.C.C.

2^{ème} Régionale d'Élevage

Akita Américain à la REUNION

GYMNASE LIGNE DES BAMBOUS



Samedi 2 Mai 2026

Saint-Pierre

2^{ème} Régionale d'Élevage à la Réunion

AKITA AMERICAIN CLUB DE FRANCE

sans attribution du CACS de Championnat de la SCC

Bienvenue à tout le monde.

Merci à vous tous de participer à cette régionale à Saint-Pierre, organisée par Sébastien Choquet. Pour rappel et pour ceux qui découvre, il n'y a pas de CACS à gagner dans ce genre de manifestation, mais cela vous donne l'occasion d'avoir un avis de juge, de passer les Tests d'Aptitudes Naturelles, d'entrer en cotation, de passer un bon moment convivial avec d'autres propriétaires, et d'habituer votre jeune chien aux expositions. Un Certificat Exposition Régionale (CER) sera remis entre le gagnant de la classe intermédiaire et de la classe ouverte.

Nous remercions l'Association Canine Territoriale de la Réunion d'avoir accepté cette manifestation. Vous êtes invités à un pot à la fin des jugements. Nous vous souhaitons une excellente exposition.

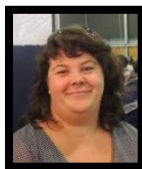
Bonne journée pour vous et vos amis à quatre pattes.

Le Président

Jacques LEROY NAPOLI



Président
Jacques
LEROY NAPOLI



Secrétaire
Amandine
MALORDY



Trésorier
Olivier
VALDAN



Administrateur
Caroline
LEROY NAPOLI



Administrateur
Valérie
VALDAN



Administrateur
Pierre-Alexandre
LEMAIRE

Déroulement de la journée du 2 Mai 2026 à Saint-Pierre :

- **13h00 Accueil des participants et contrôle vétérinaire.**
- **14h00 Début des jugements :**
 - Akita Américain**
 - Tous les mâles par classe
 - Toutes les femelles par classe
 - Remise des Certificats Exposition Régionale (CER) mâle et femelle (entre le 1^{er} intermédiaire et le 1^{er} ouverte) et Réserves (RCER)
 - Désignation du Meilleur de Race et Meilleur du sexe opposé

RAPPEL pour désigner le **Meilleur de Race**, se présentent dans le ring :

- **Les Certificats Exposition Régionale Mâle et Femelle (CER)**
- **1^{er} mâle et femelle Champion**
- **1^{er} mâle et femelle Vétéran**
- **1^{er} mâle et femelle Jeune**

RAPPEL pour désigner le **Meilleur du Sexe Opposé**, se présentent dans le ring :

- **Le CER du sexe opposé au meilleur de race**
- **1^{er} Champion du sexe opposé au meilleur de race**
- **1^{er} Vétéran du sexe opposé au meilleur de race**
- **1^{er} Jeune du sexe opposé au meilleur de race**

- Désignation des Meilleurs Puppy, Jeune, Vétéran.
- Désignation de la Meilleur tête entre tous les participants.
- Désignation des meilleurs lots.
- **T.A.N. et confirmations** après les jugements
- **Apéritif offert par le Club**

Juge :
Mme Sylviane Tompousky

Secrétaire :
Mme Michelle Aufray

Jugement TAN :
Mme Samantha Payet
M. Johnson Malama
M. Sébastien Choquet

Photographe :
M. Payet Mathieu

Référent bien-être animal :
M. Sébastien Choquet

Règlement REGIONALE D'ELEVAGE

Le Club AACF organise cette manifestation dans le respect des règles officiellement en vigueur ce jour et informe les participants que la validation de leurs résultats est subordonnée à ce respect des prescriptions SCC.

Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le SCC avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées : les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité, ceux qui par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et du Club de race AACF, ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre. Le fait d'appartenir à un Club ou une société canine non affiliés à la SCC, entraînera pour son auteur et son chien l'exclusion de tout groupement affilié et de toutes manifestations patronnées par la SCC. Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 et 36 du règlement intérieur de la SCC et de l'article 2 du RI de l'AACF.

Les exposants sont responsables du bien-être des chiens présentés. Il est interdit de placer le chien dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid, le présenter laisse tendue, lui faire porter un collier coercitif et/ou le traiter de manière cruelle.

La Régionale d'Élevage de l'Akita Américain Club de France est ouverte à tous les propriétaires d'Akita Américain, Bangkaew de Thaïlande et Chien Thaïlandais à crête dorsale.

1. Tous les chiens devront obligatoirement être âgés de quatre mois au moins. Ils devront être en bonne santé.

Ils pourront soit :

- a) posséder un Certificat de Naissance ou un Pedigree délivré par la Société Centrale Canine (L.O.F.)
- b) être inscrits à un livre des origines étranger reconnu par la Fédération Cynologique Internationale (F.C.I)
- c) être tatoués ou pucés et inscrits au fichier d'ICAD s'ils sont présentés à l'examen de confirmation à titre initial

2. Le but de cette Régionale d'Elevage est de rechercher des sujets bien typés et bien équilibrés, ayant suffisamment de qualités apparentes pour faire de bons reproducteurs.

3. Les chiens pourront être engagés dans les classes ci-après :

BABY : 4 à 6 mois

PUPPY : 6 à 9 mois

JEUNE : 9 à 18 mois

INTERMEDIAIRE : 15 à 24 mois

OUVERTE : A partir de 15 mois

CHAMPION : Uniquement pour les chiens Titulaires de titres de Champion officiellement reconnus par la S.C.C. et la F.C.I

VETERAN : à partir de 8 ans

Pour la classe Champion, joindre une copie des titres de champion.

Ou dans les groupes suivants :

POUPONS : concerne les chiens de 3 à 4 mois,

COMPAGNIE : concerne les **chiens stérilisés** (à partir de 4 mois), **hors standard en taille** (à partir de 15 mois), et **poils long** (à partir de 4 mois). Tous les chiens seront jugés ensemble sans distinction de sexe, d'âge ou de type, il n'y aura pas de classement. Le juge décernera son ou ses « coup(s) de cœur ».

VENERABLE : à partir de 10 ans (chiens stérilisés acceptés). Jugé par sexe avec classement et désignation du meilleur.

4. Tous les chiens d'une même classe et d'un même sexe seront présentés sur le ring et examinés individuellement et tous ensemble par un juge spécialiste de la race. Chaque chien se verra attribuer un qualificatif.

Dans les classes BABY et PUPPY :

Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur Les 4 meilleurs sujets sont classés.

Dans les classes JEUNE, INTERMEDIAIRE, OUVERTE, CHAMPION et VETERAN :

Excellent - Très Bon - Bon – Suffisant Les 4 meilleurs sujets sont classés.

5. **Une régionale d'Elevage ne donne pas droit au CACS**

C'est une rencontre amicale permettant d'évaluer le cheptel, ainsi que d'habituer les chiots et jeunes aux expositions. C'est aussi un moment de rencontre, entre les anciens et les nouveaux, permettant ainsi d'échanger les expériences.

6. Il existe également d'autres classes non individuelles :

LOT D'AFFIXE : classe de 3 à 5 chiens, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Un éleveur peut engager plusieurs lots d'élevage, chaque lot d'élevage d'au moins 3 chiens constituant un lot indivisible.

LOT DE REPRODUCTEURS : pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 mini à 5 maxi de ses descendants directs, provenant d'au moins 2 mariages différents.

COUPLE : 2 chiens de sexes différents appartenant au même propriétaire et engagés dans des classes individuelles.

PAIRE : 2 chiens de même sexe appartenant au même propriétaire et engagés dans des classes individuelles.

Pour ces classes, les inscriptions pourront se faire « au poteau ».

Il est procédé à l'examen de confirmation pour les chiens engagés par ailleurs à cette exposition. L'âge minimum exigé pour les Akita Américain est de 15 mois, et 12 mois pour les Bangkaew de Thaïlande, Chien Thaïlandais à crête dorsale et Chien de Taïwan.

Le règlement sanitaire est le règlement en vigueur dans toutes les manifestations officielles de la S.C.C., au jour de la Nationale d'Élevage. En cas d'annulation pour cas de force majeure, les engagements ne seraient pas remboursés, de nombreux frais étant engagés avant la date de l'exposition. Les exposants seraient prévenus dans toute la mesure du possible., c'est le règlement en vigueur dans les expositions nationales de la S.C.C. qui est applicable.

Le tarif membre s'applique uniquement aux adhérents à jour de leur cotisation (de l'année en cours) au moment de l'inscription.

Seront refusés :

- Les inscriptions effectuées après la date de clôture des engagements ou « au poteau » le jour de l'exposition.
- Les inscriptions non payées ou payées en utilisant de manière indue le tarif membre.
- Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.
- Les engagements de chiots de moins de 4 mois (hors groupe poupons) ou d'un chien n'ayant pas l'âge correspondant à sa classe.
- Les engagements de chiens n'appartenant pas aux mêmes propriétaires (fichier Icad et nom(s) indiqué(s) sur l'inscription). En cas de copropriété, pour bénéficier du tarif membre, tous les copropriétaires doivent être membre du Club et à jour de leurs cotisations.

Les exposants qui utiliseraient le tarif membre, sans être à jour de leur cotisation, ou avec un numéro de membre erroné ou inexistant, ou engageant un chien dans une classe dont il n'a pas l'âge, seront définitivement exclus des exposants, sans préavis. Le montant de l'engagement leur sera restitué après déduction des frais de traitement du dossier.

Le tarif membre ne peut être appliqué qu'au moment de l'inscription, il n'y aura pas de réajustement après coup.

Lors de l'adhésion d'un nouveau membre au Club, la validation par le Comité de celle-ci, doit être fait au préalable, avant d'effectuer une inscription, en cas de non-respect, la différence de tarif appliquée sera demandée.

RAPPEL :

Les expositions Régionale d'Élevage :

Chaque Club de Race organise son (ses) exposition(s) régionale d'élevage qui à l'inverse, des autres, n'est pas une exposition multi race. Le CACS n'est pas attribué à cette occasion. Cependant les résultats sont pris en compte pour la cotation.

Ces manifestations organisées restent un événement majeur pour apprécier et évaluer le cheptel présent.

Grille de Cotation Akita Américain :

Grille de Sélection des Akitas Américain (mise en application au 12/12/2025)

Cotation 0	Cotation 1	Cotation 2	Cotation 3	Cotation 4	Cotation 5	Cotation 6
NON CONFIRMÉ	CONFIRMÉ	RECONNU	SÉLECTIONNÉ	RECOMMANDÉ	ELITE B	ELITE A
La descendance ne sera pas inscrite au LOF et donc ne sera pas reconnue comme étant de « pure race »	La descendance pourra être inscrite au LOF	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet confirmé	Sujet recommandé
		1 "TB" classé ou 1 "Ex" en Nationale d'élevage ou Régionale d'élevage ou Ch. De France ou Spéciale de race en CI, CO, ou CCH	2 "Excellents" classés en Nationale d'élevage ou Régionale d'élevage ou Ch. De France ou Spéciale de race en CI, CO, CCH sous 2 Juges différents	3 "Excellents" classés en Nationale d'élevage ou Régionale d'élevage ou Ch. De France ou Spéciale de race en CI, CO, ou CCH sous 3 Juges différents	Sujet ayant produit en 1ère génération	Sujet ayant produit en 1ère génération
					Pour les Mâles 3 descendants recommandés avec 2 lices minimum	Pour les Mâles 3 descendants recommandés avec 2 lices minimum
					Pour les Femelles 3 descendants recommandés avec 2 portées	Pour les Femelles 3 descendants recommandés avec 2 portées
					Pedigree complet	Pedigree complet
		Identification génétique	Identification génétique	Identification génétique	Compatibilité génétique avec ses descendants pour le M. et la F.	Compatibilité génétique avec ses descendants pour le M. et la F.
		Dysplasies : Hanches : A ou B Coudes : ED0 ou SL	Dysplasies : Hanches : A ou B Coudes : ED0 ou SL	Dysplasies : Hanches : A ou B Coudes : ED0 ou SL	Dysplasies : Hanches : A, B ou C Coudes : ED0 ou SL	Dysplasies : Hanches : A ou B Coudes : ED0 ou SL
		TAN ou CSAU	TAN ou CSAU	TAN ou CSAU	TAN ou CSAU	TAN ou CSAU

NB : Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation de 2 à 4 ou un titre de champion pour lesquels l'identification génétique est requise, l'empreinte doit être enregistrée dans la base de données SCC.

Pour tous les sujets qui obtiennent une cotation 5 ou 6, la compatibilité de filiation des descendants doit être enregistrée dans la base de données de la SCC ainsi que l'empreinte ADN du sujet.

Retrouver la grille des Bangkaew de Thaïlande et Chien Thaïlandais à crête dorsale sur le site.

Vous pouvez faire votre demande de cotation à l'aide du formulaire téléchargeable sur : <http://www.club-aacf.fr/cotation.html>

EPREUVES DU TAN :

1) EPREUVE CONTACT 6 points.

- Cette épreuve, évaluée sur 6 points, commence par une prise de contact (poignée de main par exemple) avec un des testeurs notés sur 2 points.
- Le passage du lecteur de puce par un des testeurs évalués sur 2 points.

- La manipulation consistant à se laisser examiner les dents serait supprimée au profit d'une caresse noté sur 2 points. Pour ce faire le testeur s'approche face au chien lui présentera sa main pour la faire sentir puis se place sur le côté pour le caresser.

Cette épreuve contact permet de voir le comportement du chien par rapport à l'examineur.

2) EPREUVE FOULE 6 points.

- Cette épreuve se déroule en utilisant l'environnement présent et non une foule artificielle. Cette épreuve consisterait à déambuler avec son chien dans un hall d'expo ou une allée en extérieur (pour une expo en extérieur) au milieu de personnes et d'autres chiens. La foule artificielle peut être utilisée dans une expo comme une RE où il y a souvent peu de monde si le testeur estime cela nécessaire.

Cette épreuve permet de voir comment se comporte le chien dans l'environnement dans lequel il évolue le jour J (personnes, chiens etc...)

3) EPREUVE STIMULATION 6 points.

Cette épreuve se déroule de la façon suivante :

- Une personne tient dans sa main une bouteille qu'elle écrase entre ses mains au passage du chien. 2 points

- Une personne tient dans sa main un parapluie et l'ouvre au passage du chien. Le parapluie doit être ouvert vers le ciel et non en direction du chien. 2 points

- Une personne tient dans sa main un trousseau de clé et le laisse tomber au passage du chien. 2 points

Cette épreuve permet de voir la réaction du chien face des bruits insolites et des situations du quotidien.

4) EPREUVE DU SUIVI 2 points

- Pour cette épreuve, le maître marche avec son chien sur une distance de 20 mètres suivi sur cette distance par un testeur se trouvant derrière à plus de deux mètres du binôme maître/chien. Le testeur a une attitude normale pendant son déplacement.

Cette épreuve a pour but de voir comment se comporte le chien, il ne doit ni fuir, ni agresser seulement surveiller et se montrer comme indiqué dans le standard vigilant et réceptif.

RÈGLEMENT DU T.A.N.

Ces tests peuvent se passer à partir de 12 mois, sans limite d'âge maximum.

EPREUVES : Suivant les directives du nouveau TAN page 9

TOUT CHIEN AGRESSIF SERA ÉLIMINÉ D'OFFICE : On entend par chien agressif, un chien qui attaque gratuitement et sans prévenir. Bien faire la différence entre l'émotion et la peur.

Un chien ayant obtenu au minimum 13/20 est accepté.

Un chien ayant obtenu entre 10 et 12 peut le repasser 2 fois.

Un chien ayant obtenu entre 0 et 9 peut le repasser 1 fois.

TAN :

À partir de 12 mois

Inscription possible au poteau : 15€ membre Club – 30 € non membre.

Inscription auprès de Sébastien Choquet

LOT DE REPRODUCTEUR :

Inscription avant 15h maximum (gratuite)

LOT D’AFFIXE :

Inscription avant 15h maximum (gratuite)

PAIRE :

Inscription avant 15h maximum (gratuite)

COUPLE :

Inscription avant 15h maximum (gratuite)

Récompenses :

Cadeaux exposants offerts par l'ACF

Un diplôme d'honneur pour chaque chien.

Flots aux 1^{ers} et ruban aux 2^{èmes}, 3^{èmes} et 4^{èmes} de chaque classe.

Ruban et diplôme au Meilleur Puppy, Jeune, Vétéran.

Trophée pour la Meilleure tête.

Flots au Meilleur de Race et au Meilleur du Sexe Opposé

Diplôme pour chaque meilleur lot.

Merci aux sponsors :

Proplan

Premium oi

Zanimos

Gourmandises et coussinets



Statistiques des chiens inscrits

5e GROUPE

AKITA AMÉRICAIN	22
PUPPY MALES.....	De 1 à 1..... 1
JEUNE MALES.....	De 2 à 2..... 1
INTERMEDIAIRE MALES.....	De 3 à 6..... 4
OUVERTE MALES.....	De 7 à 11..... 5
VETERAN MALES.....	De 12 à 12..... 1
PUPPY FEMELLES.....	De 13 à 16..... 4
JEUNE FEMELLES.....	De 17 à 17..... 1
INTERMEDIAIRE FEMELLES.....	De 18 à 19..... 2
OUVERTE FEMELLES.....	De 20 à 22..... 3

Soit 22 chiens inscrits pour 9 classes dans le 5e Groupe

Soit 22 chiens inscrits pour 9 classes à l'exposition de R.E. Akita Américain-Thai Ridgeback-Bangkaew (97)

AKITA AMÉRICAIN

CLASSE PUPPY MALES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane

1 AIKO FROM THE ROYAL ROTTBULL'S KENNEL

LOF : 008115 Tat : 250268782015554 né le 02/10/2025 (UNTIL KILL I BELIEVE AKEN FLAM X TIME TO THE TOPAZE'S FORCE DES GARDIENS DE LA CIGOGNE) Prod. M. LAFAIX Stephen Prop. M. CLOTAGATIDE Gwenaél

CLASSE JEUNE MALES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane

2 ARKAN NOCTIS D'AUCERES

LOF : 007861 Tat : 250269591486026 né le 02/07/2025 (MOONLIGHT WOLF SPIRIT JAZZ SONG FOR AUCERE X UNREAL BEAUTY DES GARDIENS DE L'ARCHE DE NOE) Prod. Mme GUILLON Samantha Prop. Mme ETHEVE Marie-Lydie

CLASSE INTERMEDIAIRE MALES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane

3 DR. WOLF SMOKING HOT

BHR : 10148 AA Tat : 070246000226002 né le 19/12/2024 (DR. WOLF FALLEN ANGEL X DR. WOLF MY MY MANTRA) Prod. MM. SUTA Nedim / TADIC Ivan Prop. M. KASSAMALY Rahil

4 VALENTINO D'AUCERES

LOF : 007280 Tat : 250269591844530 né le 15/06/2024 (REVEAL THE TEMPEST DES GARDIENS DE L'ARCHE DE NOE X TEWTI D'AUCERES) Prod. Mme GUILLON Samantha Prop. Mme LALLEMAND Sandrine

5 VALKO DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE

LOF : 007431 Tat : 250269611073565 né le 17/06/2024 (NAOKI DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE X SHELXY DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE) Prod. Mlle ETHEVE Marie-Lydie Prop. M. ROBERT Jimmy

6 VICTORY DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE

LOF : 007433 Tat : 250269611073426 né le 17/06/2024 (NAOKI DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE X SHELXY DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE) Prod. Mlle ETHEVE Marie-Lydie Prop. M. SOSTHENES Jonathan

CLASSE OUVERTE MALES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane

7 ROY DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE

LOF : 004461 Tat : 250269811869126 né le 04/02/2020 (NAOKI DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE X JANGA) Prod. Mlle ETHEVE Marie-Lydie Prop. M. CERVEAUX Edwin

8 SENDOSAN OZAKI

LOF : 003591/00439 Tat : 250268501612645 né le 27/10/2018 (ESTAVA RAIN ROYAL TOUCH X J'MISA DU PIC BLANC) Prod. Mlle FRAIZ Jessica Prop. Mme ETHEVE Marie-Lydie

9 SHIRO DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE

LOF : 005758 Tat : 250269610119037 né le 03/10/2021 (SENDOSAN OZAKI X JANGA) Prod. Mlle ETHEVE Marie-Lydie Prop. M. RIVIERE Serge Olivier

10 SIRIUS DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE

LOF : 005160 Tat : 250269608939760 né le 17/03/2021 (SENDOSAN OZAKI X JANGA) Prod. Mme ETHEVE Marie-Lydie Prop. M. BOYER Germain

11 V' ASKAAN FROM THE ROYAL ROTTBULL'S KENNEL

LOF : 007299 Tat : 250268781134603 né le 22/03/2024 (RAMSES GLADIATOR DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE X NEFERTITI DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE) Prod. M. LAFAIX Stephen Prop. Mme TECHER Martine

CLASSE VETERAN MALES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane

12 NAOKI DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE

LOF : 003250/00428 Tat : 250269811493135 né le 25/11/2017 (LUTHER KING DU LAC BRULE X HASIA DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE) Prod. Mlle ETHEVE Marie-Lydie Prop. Mme ETHEVE Marie-Lydie

CLASSE PUPPY FEMELLES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane**13 ALIZEE FROM THE ROYAL ROTTBULL'S KENNEL**

LOF : 008117 Tat : 250268782015557 née le 02/10/2025 (UNTIL KILL I BELIEVE AKEN FLAM X TIME TO THE TOPAZE'S FORCE DES GARDIENS DE LA CIGOGNE) Prod. M. LAFAIX Stephen Prop. M. BOISVILLIERS Frédéric

14 ALOY FROM THE ROYAL ROTTBULL'S KENNEL

LOF : 008116 Tat : 250268782015486 née le 02/10/2025 (UNTIL KILL I BELIEVE AKEN FLAM X TIME TO THE TOPAZE'S FORCE DES GARDIENS DE LA CIGOGNE) Prod. M. LAFAIX Stephen Prop. Mlle RIVIERE Alexia

15 ANGEL DARK FROM THE ROYAL ROTTBULL'S KENNEL

LOF : 008111 Tat : 250268782015485 née le 02/10/2025 (UNTIL KILL I BELIEVE AKEN FLAM X TIME TO THE TOPAZE'S FORCE DES GARDIENS DE LA CIGOGNE) Prod. M. LAFAIX Stephen Prop. M. LAFAIX Stéphen

16 ANGELA I BELIEVE AKEN FLAM

LOF : 008043 Tat : 250269611339599 née le 02/10/2025 (VICTIM OF LOVE DEL CASA DI CONIGLIO X UNDER PRESSURE QUEEN I BELIEVE AKEN FLAM) Prod. Mme ROGNON Cyriel Prop. M. KASSAMALY Rahil

CLASSE JEUNE FEMELLES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane**17 VANILLE**

LOF : 007979 Tat : 250269300399371 née le 06/12/2024 (TEMPO I BELIEVE AKEN FLAM X RAMESSES DE L'UNIVERS DE MADELEINE) Prod. M. KASSAMALY Rahil Loic Prop. Mlle GASTRIN Mathilde

CLASSE INTERMEDIAIRE FEMELLES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane**18 KRAV ADDICT VAMPIRE'S LEGEND ALEERA**

LOF : 007409 Tat : 250269591403505 née le 30/08/2024 (DYNAMIC FORCE ORIGINAL GANGSTA X KRAV ADDICT SUNSET ON THE BEACH) Prod. M. Mme KOURIS Rémy / VOUE Angélique Prop. M. MOUNIAPIN Jordan

19 VIXEN DES GARDIENS DE L'ARCHE DE NOE

LOF : 007507 Tat : 250269611055815 née le 30/09/2024 (BELOYAR ASTON WONDERFUL DREAM X UNDYING LOVE DES GARDIENS DE L'ARCHE DE NOE) Prod. Mme LEMAIRE Noémie Prop. Mme ETHEVE Marie-Lydie

CLASSE OUVERTE FEMELLES - JUGE Mme TOMPOUSKY Sylviane**20 SHANEL DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE**

LOF : 005759 Tat : 250269610119166 née le 03/10/2021 (SENDOSAN OZAKI X JANGA) Prod. Mlle ETHEVE Marie-Lydie Prop. Mme LALLEMAND Sandrine

21 SHELKY DES SPHINX DU CLAIR DE LUNE

LOF : 005760/01062 Tat : 250269610119982 née le 03/10/2021 (SENDOSAN OZAKI X JANGA) Prod. Mlle ETHEVE Marie-Lydie Prop. Mme ETHEVE Marie-Lydie

22 THALIA DE L'UNIVERS DE MADELEINE

LOF : 006265 Tat : 250269610386693 née le 30/07/2022 (ALEKSA'S GOLD ZEUS X DYEYLA AIN SHAMS) Prod. Mme M. DIJOUX Juliana et Roger-Haido Prop. M. BOYER Germain

Liste des exposants
R.E. Akita Américain-Thai Ridgeback-Bangkaew (97) samedi 02 mai 2026

B

BOISVILLIERS Frédéric PK 19 27, impasse de Limoes 97418 LA PLAINE DES CAFRES	13
BOYER Germain Bois Court 44, chemin de la Reine 97418 LA PLAINE DES CAFRES	10-22

C

CERVEAUX Edwin 12B, chemin Zitte 97411 SAINT PAUL	7
CLOTAGATIDE Gwenaël 59 A, chemin Burel 97432 ST PIERRE	1

E

ETHEVE Marie-Lydie Manapany-les-Hauts 126, route de l'Ancienne Usine 97429 PETITE ILE	2-8-12-19-21
---------------------------------------------------------------------------------------	--------------

G

GASTRIN Mathilde 1867, chemin Grand Canal 97440 ST ANDRE	17
----------------------------------------------------------	----

K

KASSAMALY Rahil Apt4 chez Mme Ravate 6 rue Jules Vedrine 97438 STE MARIE	3-16
--------------------------------------------------------------------------	------

L

LAFaix Stéphen 58 Bis, chemin de l'Hermitage 97430 LE TAMPON	15
LALLEMAND Sandrine 21, rue Evariste de Parny 97421 ST LOUIS	4-20

M

MOUNIAPIN Jordan 84, chemin Bras Pistolet 97441 STE SUZANNE	18
-------------------------------------------------------------	----

R

RIVIERE Alexia 367, rue Jean Lauret 97414 ENTRE DEUX	14
RIVIERE Serge Olivier 18, rue des Benjoins 97414 ENTRE DEUX	9
ROBERT Jimmy 6 lots Champack la confiance 97470 ST BENOIT	5

S

SOSTHENES Jonathan Bagatelle 12 Q, chemin Monchavet 97441 STE SUZANNE	6
-----------------------------------------------------------------------	---

T

TECHER Martine 259, route du Bois de Nèfles 97490 SAINTE-CLOTILDE	11
-------------------------------------------------------------------	----